

Que puis-je faire si mon kot est insalubre (Wallonie) ?

Mise à jour : Jeudi 13 janvier 2022

Région wallonne

Cette fiche a été mise à jour il y a plus d'un an.

Vous trouverez la réponse à cette question dans la rubrique "Je pense que mon logement est insalubre. A qui m'adresser pour faire valoir mes droits ?" dans la section "Insalubrité en Wallonie".

[Cliquez ici pour y accéder.](#)

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les documents types

Aucun document type lié.

